



Spécial : covid 19

LA CGT DIT OUI AU SERVICE PUBLIC MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX...



COVID19 : La CGT est plus que jamais force de proposition.

Depuis le début de la mise en quarantaine de la population, la CGT réclame des moyens de protections efficaces pour les postiers (masques, gants et gel hydro-alcoolique pour les facteurs, plexiglas de protection pour les guichetiers), respect des 1 mètre entre les positions de travail, ainsi que le nettoyage quotidien des positions de travail afin de protéger les agents et d'enrayer la pandémie de covid19.

Face à l'incompétence de nos dirigeants et ceux de la Poste en particulier à protéger son personnel ainsi que les usagers en général, la CGT a lancé des alertes dans les CHSCT, communiqué dans les médias, écrit au préfet, incité les postières et les postiers à faire valoir leurs droits, notamment le droit de retrait, quand les conditions de travail, faute d'anticipation, ne permettaient pas une sécurisation au minima pour leur santé et celles des autres. **Prenez contact avec les représentants du personnel mandatés au CHSCT de votre plaque afin de demander la mise en place de DGI pour faire appliquer les mesures barrières.**

C'est tout de même un comble quand, à longueurs d'années on sanctionne des agents pour le non-port des EPI (équipement de protection individuel) et que ces mêmes dirigeants en pleine épidémie ne fournissent pas le matériel nécessaire à ces mêmes agents.

Face à la colère des postières et des postiers la direction a enfin daigné mettre des moyens de protection qui tardent encore à venir dans certains centres.

Mais pour la CGT cela reste insuffisant. En effet, en ces temps de crise il faut absolument que la Poste repense entièrement son organisation de travail et qu'elle priorise réellement ses activités de distribution.

Réduire à 3 jours de distribution dans la semaine n'est pas une solution viable tant pour la sécurité des agents que la mission de service public allouée à la Poste, **et faire appel aux Média-postiers, ce personnel déjà si mal traité par La Poste habituellement, tel des superhéros chair à canon au service du capital la CGT répond également non !**



Propositions CGT, pour le maintien du service public universel :

- **Le maintien de la distribution 6 jours sur 7** avec 50% du personnel, soit 1 jour de repos sur 2 par agent. Cette organisation permettrait de ne rassembler qu'une moitié des agents dans les bureaux et donc de limiter le risque de contamination, tout en maintenant un service public minimum.
- **La priorisation des objets** (presse et courriers médicaux...) et marquage des colis (indication distincte sur le colis de l'urgence). Grâce à cette priorisation et donc cette diminution des travaux extérieurs, ce temps pourrait être réinjecté dans la désinfection des véhicules (Stabby, voitures etc...).

Propositions CGT, pour la sécurité des factrices et facteurs :

- L'augmentation réelle des heures de ménage dans les centres courriers (souvent à vérifier avec la direction)
- Le port systématique du masque pour les travaux intérieurs et extérieurs (des gants + du gel hydro-alcoolique).
- Le respect des distances barrières d'au moins un mètre entre chaque casier.

Cette liste n'est pas exhaustive et ne demande qu'à être complétée par les facteurs eux-mêmes. C'est pourquoi la CGT appelle les factrices et les facteurs à se réunir et à mettre en place des cahiers revendicatifs locaux afin de les soumettre à nos directions.

Ne dites pas que fait la CGT, Faites-la !